



INSTITUT BISCHOFFSHEIM
Enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles

Notre projet d'école

CANAL de la 1^{ère} à la 3^{ème}

Rue du Canal, 55 - 57
1000 Bruxelles
02/211 35 10

BLANCHISSERIE de la 4^{ème} à la 7^{ème}

Rue de la Blanchisserie, 52
1000 Bruxelles
02/250 07 04

sec.blanchisserie@brucity.education

TABLE DES MATIERES

1.	<i>L'institut Bischoffsheim : un établissement ancré dans la créativité et l'humain.....</i>	2
2.	<i>Le DASPA.....</i>	4
3.	<i>DI.....</i>	6
4.	<i>Classes d'orientation</i>	6
5.	<i>Le parcours d'enseignement qualifiant (PEQ).....</i>	7
	Coiffure	8
	Esthétique	10
	Arts appliques	11
	Habillement et textiles	13
6.	<i>Formation hors profil métier.....</i>	13
	Enseignement de transition	14
	Enseignement de qualification	15
7.	<i>Accompagnement, soutien et inclusion</i>	15
8.	<i>Déployer les talents, ouvrir les horizons</i>	17

1. L'institut Bischoffsheim : un établissement ancré dans la créativité et l'humain

Depuis plus de 150 ans, l’Institut Bischoffsheim, situé au cœur de Bruxelles, accueille ses élèves sur deux implantations et propose quatre sections, réparties entre le degré inférieur (1re, 2e et 3e années) et le degré supérieur (4e à 7e années).

Deux implantations, deux identités pédagogiques complémentaires

L’implantation Canal accueille le degré inférieur ainsi que les primo-arrivants dans un environnement familial, multiculturel et bienveillant. La richesse des parcours individuels y est valorisée grâce à une prise en charge attentive et une pédagogie centrée sur la personne. L’équipe éducative veille à créer un équilibre relationnel propice aux apprentissages, en intégrant pleinement la diversité culturelle dans sa démarche.

L’implantation Blanchisserie est quant à elle spécialisée dans l’enseignement qualifiant de métiers créatifs. Elle propose quatre orientations : arts plastiques, mode/habillement, coiffure et esthétique, et revendique haut et fort les valeurs de créativité, de rigueur, d’engagement et de collaboration.

Notre philosophie repose sur une conviction forte : mettre l’humain, la créativité et l’apprentissage au centre de notre action éducative. C’est le fruit d’un travail collectif nourri d’une énergie commune.

Une pédagogie par projets et une approche interdisciplinaire

Dans les sections arts plastiques et mode/habillement, nous favorisons une approche décloisonnée des disciplines, permettant une prise en charge interdisciplinaire. Grâce à une pédagogie orientée projets, les élèves développent des compétences variées et complémentaires, que ce soit dans la réalisation de projets personnels ou collectifs. Les sections coiffure et esthétique, tout en s’inscrivant dans une pédagogie modulaire exigeante, intègrent également des projets créatifs qui renforcent la motivation, la confiance en soi et le sens de l’initiative.

Dans toutes les sections, les ateliers et jurys constituent des espaces clés de création, d’expression et de validation des acquis. Cette dynamique est rendue possible grâce à la reconnaissance des parcours singuliers et au climat de confiance et de respect qui règne dans l’établissement.

Les stages et collaborations extérieures sont autant d’occasions de renforcer les apprentissages, d’ouvrir l’école sur le monde professionnel et de faire rayonner les talents de nos élèves.

Les cours généraux : une plus-value au service de la formation globale

Dans un monde en mutation constante, où les exigences professionnelles évoluent rapidement, notre établissement veille à offrir une formation complète et équilibrée, combinant savoir-faire technique et culture générale. Grâce à cette base solide, les élèves peuvent accéder à une large palette d’opportunités professionnelles et poursuivre des études supérieures grâce à l’obtention du CESS.

Une pédagogie différenciée et inclusive

L’Institut Bischoffsheim accorde une attention particulière à l’intégration des savoirs généraux dans tous les parcours. Ces disciplines ne sont pas secondaires : elles sont essentielles à l’épanouissement intellectuel et personnel de chaque élève, quelle que soit sa section. Le monde du travail évolue rapidement, exigeant des professionnels non seulement qualifiés dans leur domaine, mais aussi capables de s’adapter, de communiquer efficacement et de comprendre les enjeux économiques, politiques, culturels et sociaux. Dans ce contexte, à l’Institut Bischoffsheim, les cours généraux jouent un rôle essentiel, en préparant les élèves à devenir des acteurs compétents et polyvalents sur le marché du travail.

Notre approche pédagogique repose sur deux piliers : diagnostiquer et différencier. Il s’agit d’adapter les apprentissages aux profils variés des élèves, tout en maintenant des exigences communes. Cette différenciation permet de prendre en compte les besoins individuels sans renoncer à l’ambition collective. Dans cette perspective, l’Institut s’engage également à mettre en place les aménagements raisonnables nécessaires, afin de garantir à chaque élève, quelles que soient ses difficultés ou ses besoins spécifiques, des conditions d’apprentissage équitables et favorables à sa réussite.

En conjuguant enseignements généraux et techniques, créativité et rigueur, autonomie et collaboration, l’Institut Bischoffsheim forme des jeunes compétents, ouverts sur le monde, et prêts à construire leur avenir avec confiance.

Éducation physique : égalité et mixité

Les cours d’éducation physique sont organisés dans un cadre mixte, afin de développer non seulement les compétences sportives, mais aussi le respect mutuel, la coopération et l’égalité entre filles et garçons. La mixité en gym contribue à renforcer la cohésion de groupe et à déconstruire les stéréotypes liés au genre.

2. Le DASPA

Depuis 1999, notre établissement accueille des élèves primo-arrivants ou assimilés via le Dispositif d'Accueil et de Scolarisation pour Primo-Arrivants (DASPA). Ce dispositif a pour mission principale de :

- favoriser l'accueil, l'orientation et l'insertion progressive dans le système éducatif belge,
- proposer un accompagnement pédagogique et scolaire individualisé,
- offrir une étape de scolarisation intermédiaire accompagnée d'une intégration progressive et suivie,
- encourager l'accès graduel à la culture du pays d'accueil.

Dès leur arrivée, les élèves sont entourés par une équipe de professeurs formés au FLE (français langue étrangère) et bénéficient de structures adaptées à leur niveau linguistique et scolaire.

Au-delà d'une simple classe d'accueil, le DASPA est un lieu de reconstruction et de projection vers l'avenir. Il s'agit de redonner confiance à des jeunes souvent fragilisés par un parcours migratoire difficile.

Stratégies pédagogiques

L'apprentissage intensif du français constitue le cœur du dispositif. Il représente la majorité de l'horaire et est travaillé tant à l'oral qu'à l'écrit. L'enseignement est articulé autour des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et vise deux axes complémentaires : le FLE¹ et le FESCO².

La durée du parcours en DASPA est limitée à une année scolaire, avec une prolongation possible de six mois, et une prolongation supplémentaire spécifiquement prévue pour les élèves non alphabétisés. Pour faciliter l'intégration en immersion dans les classes ordinaires, un système de parrainage est mis en place : chaque élève est accompagné par un parrain ou une marraine de sa nouvelle classe, qui l'accueille, le guide et l'aide à prendre ses repères dans ce nouvel environnement. Ce dispositif favorise l'inclusion, crée des liens de solidarité et renforce la confiance des élèves.

En plus des cours de français, les élèves suivent également des cours de mathématiques, sciences, arts plastiques, éducation physique et philosophie et citoyenneté. Ces disciplines permettent de maintenir une continuité scolaire, de développer des compétences variées et de favoriser une meilleure transition vers les classes ordinaires.

Notre établissement développe différentes pratiques pour favoriser l'acquisition du français et l'insertion scolaire des élèves primo-arrivants. Ces pratiques s'appuient sur des gestes professionnels spécifiques, qui allient adaptation pédagogique, médiation culturelle et ancrage dans le réel.

- **Contextualisation des apprentissages** : les situations proposées sont ancrées dans le réel, motivantes et signifiantes pour les élèves.

¹ Français langue étrangère

² Français Langue de Scolarisation

- **Approche interculturelle** : le cours de français interroge les implicites culturels, valorise la diversité et met en lien les productions culturelles de la société d'accueil avec les références culturelles d'origine des élèves.
- **Projets concrets et partenaires extérieurs** : des projets interdisciplinaires et concrets sont régulièrement mis en place pour donner du sens aux apprentissages et favoriser l'engagement des élèves. Notre établissement développe également des partenariats avec des acteurs extérieurs (associations – dont Âges et Transmissions et BRAVVO – institutions culturelles, centre d'alphabétisation, etc.) afin de multiplier les contextes d'apprentissage authentiques, enrichir les pratiques pédagogiques et renforcer l'insertion scolaire et sociale des élèves.

3. DI

Le degré inférieur (ou degré d'observation) comprend les deux années du degré commun de l'enseignement général, la 2e année complémentaire, les deux années de l'enseignement différencié ainsi que les classes de 3e année.

4. Classes d'orientation

La troisième, une année découverte en technique ou en professionnel

Cette année permet aux élèves de s'initier à un métier, d'acquérir les compétences de base nécessaires pour poursuivre en 4^{ème} dans l'option choisie et d'entrer dans le PEQ (Parcours d'Enseignement Qualifiant). Elle peut se faire dans les filières suivantes : Arts Plastiques, Habillement, Coiffure et Bio-Esthétique.

La troisième polyvalente, une année significative

Cette année « tremplin » aide les élèves à choisir leur orientation professionnelle en leur offrant une expérience polyvalente et une formation adaptée à leurs besoins.

Elle comprend des périodes de Formation Commune, des modules de découverte dans 3 options de base groupées dispensées à Bischoffsheim et un module « Orientation ».

Elle s'organise en :

- **professionnel** dans nos options d'études - Coiffure, Habillement et Arts Plastiques,
- **technique** dans nos options d'études - Bio-Esthétique, Habillement et Arts Plastiques.

À l'issue de cette année, ou le cas échéant en cours d'année, l'élève pourra choisir l'option qui lui convient le mieux.

5. Le parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)

Le Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ) est une formation professionnelle organisée sur trois années, destinée à préparer les élèves à l'exercice d'un métier tout en leur assurant une formation générale de qualité. Il s'adresse aux élèves dès la 4e année du secondaire, qui peuvent ainsi confirmer leur choix d'orientation. Si l'élève rencontre de grandes difficultés, une année complémentaire peut être envisagée pour consolider ses acquis avant d'entamer les années de qualification.

Entre la 5e et la 6e année, le PEQ repose sur une organisation en continuum pédagogique : l'élève dispose de deux années pour acquérir les compétences nécessaires dans les matières générales (français, mathématiques, sciences...) et dans son option métier. L'évaluation n'est donc plus conçue comme un filtre à chaque fin d'année, mais comme un processus évolutif sur deux ans. Cette approche limite les redoublements et renforce la cohérence des apprentissages.

Un dispositif de remédiation est intégré à la formation afin de soutenir les élèves en difficulté. Cette remédiation consiste en des actions correctives qui permettent de reprendre certains apprentissages non maîtrisés. Elle peut être de deux types : immédiate, lorsqu'elle est intégrée directement dans les cours, ou différée, lorsqu'elle est organisée à des moments précis en dehors du temps de classe. Ces dispositifs peuvent concerner tant la formation commune que la formation qualifiante. Après la remédiation, l'élève a la possibilité de représenter les compétences ou unités de qualification (UQ) non validées.

Si, au terme de la 6e année, l'élève n'a pas obtenu ses certifications, il s'inscrit automatiquement dans le Dispositif de Fin de Parcours (DFP) qui a pour objectif de lui permettre d'obtenir rapidement sa qualification et ou son CE6P/CESS, tout en restant motivé. Il comprend obligatoirement un stage, véritable passerelle vers l'emploi. La durée du DFP, définie par le conseil de classe, peut s'étendre sur quelques semaines comme sur une année complète en fonction des lacunes de l'élève.

Le PEQ combine deux volets de formation complémentaires :

- **la formation qualifiante**, centrée sur l'apprentissage d'un métier, est structurée en Unités de Qualification (UQ) elles-mêmes composées d'Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA). Ces unités sont validées progressivement au fil de la formation, selon un niveau de complexité croissant. Elles permettent à l'élève d'évoluer étape par étape vers la maîtrise de son futur métier ;
- **la formation commune**, quant à elle, regroupe les cours généraux (français, mathématiques, sciences, langues, etc.). Elle garantit une culture générale solide, développe les compétences transversales et peut permettre, le cas échéant, une poursuite d'études ou une réorientation.

SECTIONS

- Coiffure
- Esthétique
- Arts Appliqués
- Habillement et textile

Coiffure

Secteur 8 « Service aux personnes »
Parcours qualifiant professionnel (PEQ)

LE MÉTIER EN QUELQUES MOTS

Le coiffeur/La coiffeuse est un/une professionnel/le qui effectue, sous les directives d'un responsable, des soins et des traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique. Il/Elle réalise différents services de coiffure en tenant compte de la mode, des innovations techniques, de la morphologie du client et de ses attentes.

LES ATTESTATIONS / LES CERTIFICATS

Au terme de la 6e, l'élève obtiendra :

- le Certificat de qualification (CQ6) donnant accès au métier de COIFFEUR.SE si toutes les UAA présentes dans le Profil de Certification sont validées et les périodes de stage valablement prestées,
- les attestations de validation des UAA obtenues tout au long de la formation via les UQ,
- le Certificat d'études de 6e Professionnelle (CE6P) si les compétences de la Formation Commune sont acquises.

Le/la titulaire de ces certifications pourra exercer son métier dans des salons de coiffure, au domicile du client, en milieu hospitalier, dans des maisons de repos, dans le domaine de la mode et du spectacle, etc.

L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

- **A l'école**

Les apprentissages, tant en Dames qu'en Messieurs, débutent sur tête malléable avant d'être réalisés sur clientèle dans des salles de cours aménagées comme de véritables salons de coiffure offrant des équipements et du matériel professionnel adapté.

Les cours de l'option (Travaux pratiques, Technologie et Sciences Appliquées) préparent progressivement l'élève aux compétences à valider, sur modèle extérieur, lors des épreuves de qualification (formatives ou certificatives) devant un jury.

- **En stage**

Les stages « non rémunérés » sont obligatoires et visent à confronter l'élève à la réalité du métier. Ils permettent de mobiliser les compétences scolaires dans des situations professionnelles. Ils sont classés selon trois niveaux d'autonomie dans l'activité de production : Initiation et découverte, Pratique accompagnée, Pratique en responsabilité. Leurs périodes sont fixées annuellement et peuvent être organisées, en tout ou en partie, durant les périodes de vacances scolaires.

LA 7ÈME ANNÉE COIFFEUR/COIFFEUSE MANAGER EN SPÉCIALISATION

La 7e permet d'acquérir des compétences spécifiques liées à la gestion courante d'un salon et de son équipe ainsi qu'à la mise en place de techniques nouvelles. Elle permet également d'acquérir le Certificat de qualification (CQ7), le CESS ainsi que le Certificat de gestion de base et donne accès aux études supérieures et formations complémentaires.

Esthétique

Secteur « Service aux personnes »
Parcours qualifiant technique

LE MÉTIER EN QUELQUES MOTS

L'esthéticien/l'esthéticienne est un/une professionnel/le de la beauté et du bien-être. Après avoir analysé les besoins de la personne, il/elle détermine les soins appropriés et les exécute. Ces soins peuvent être destinés à entretenir et embellir le visage, le buste et les corps. Il peut s'agir d'épilations, de maquillages, de massages esthétiques ou relaxants, de soins de manucure et de pédicure, de la pose de faux-ongles et de modelages esthétiques, etc. Le rôle de l'esthéticien/l'esthéticienne est de prodiguer des conseils professionnels concernant l'application et l'utilisation de produits de soin ou de maquillage.

LES ATTESTATIONS / LES CERTIFICATS

Au terme de la 6e, l'élève obtiendra :

- le Certificat de qualification (CQ6) donnant accès au métier d'ESTHETICIEN.NE si toutes les UAA présentes dans le Profil de Certification sont validées et les périodes de stage valablement prestées,
- les attestations de validation des UAA obtenues tout au long de la formation via les UQ,
- le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) si les compétences de la Formation Commune sont acquises.

Le/la titulaire de ces certifications pourra exercer son métier dans des instituts de beauté et de bien-être, au domicile du client, dans des maisons de repos, en parfumerie ou parapharmacie, dans le domaine de la mode et du spectacle, etc. ou accéder à l'enseignement supérieur.

L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

- **A l'école**

L'apprentissage des soins s'effectue entre élèves avant d'être réalisés sur clientèle dans des salles de cours aménagées avec des équipements et du matériel professionnel adapté. Les cours de l'option (Travaux pratiques, Technologie et Sciences Appliquées) préparent progressivement l'élève aux compétences à valider, sur modèle extérieur, lors des épreuves de qualification (formatives ou certificatives) devant un jury.

- **En stage**

Les stages « non rémunérés » sont obligatoires et visent à confronter l'élève à la réalité du métier. Ils permettent de mobiliser les compétences scolaires dans des situations professionnelles. Ils sont classés selon trois niveaux d'autonomie dans l'activité de production : Initiation et découverte, Pratique accompagnée, Pratique en responsabilité. Leurs périodes sont fixées annuellement et peuvent être organisées, en tout ou en partie, durant les périodes de vacances scolaires.

LE METIER EN QUELQUES MOTS

L'assistant décorateur participe à la conception, la fabrication et la mise en place d'éléments décoratifs dans des espaces variés : vitrines, décors de spectacles, stands d'exposition, aménagements événementiels ou intérieurs. Il utilise des techniques de peinture, de montage, de menuiserie, de dessin technique et de volume. Il sait lire un plan, transformer une idée en objet ou en décor, choisir les matériaux adéquats, et assurer l'esthétique, la sécurité et la fonctionnalité de son installation. Ce métier requiert rigueur, sens esthétique, travail d'équipe et une bonne adaptabilité aux contraintes du terrain (temps, budget, lieu, clientèle...).

LES ATTESTATIONS / LES CERTIFICATS ET DEBOUCHES

À la fin du parcours, l'élève peut obtenir :

- en 4e : le CE2D (Certificat d'Études du 2e degré),
- en 6e : le Certificat d'Études de 6e professionnelle (CE6P) et le Certificat de Qualification (CQ6).

Débouchés possibles :

- assistant décorateur (événementiel, spectacle, muséographie, installations...),
- employé dans un service culturel (commune, musée, ASBL...),
- poursuite d'études (enseignement artistique supérieur, design d'espace, scénographie, architecture d'intérieur, stylisme...).

L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

- **A l'école**

Les cours techniques et artistiques se déroulent dans des espaces spécialisés adaptés aux pratiques manuelles et créatives. L'environnement est conçu pour favoriser l'expression artistique, la manipulation de matériaux variés, la recherche esthétique et l'apprentissage de gestes professionnels.

L'élève est préparé tout au long de son parcours aux épreuves de qualification (UQ) par des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) développées dans les cours pratiques. Ces compétences sont mobilisées à travers la réalisation de projets concrets. Elles sont ensuite évaluées devant un jury composé de professeurs et de professionnels du métier.

L'équipe éducative encourage l'initiative, le travail en projet, l'ouverture culturelle et la polyvalence. Les liens entre cours généraux et pratiques artistiques sont régulièrement activés à travers des productions transversales.

- **En stage**

Les stages « non rémunérés » sont obligatoires et visent à confronter l'élève au milieu professionnel, à découvrir des pratiques concrètes, à s'initier à la rigueur du terrain et à élargir les perspectives d'emploi.

- **En 4^e année** : stage d'observation d'une semaine pour découvrir le monde professionnel et réfléchir à son orientation.

- **En 6^e année :** stage pratique dans un domaine lié à la décoration (Boutiques, théâtres, ateliers en tous genre, ...).

LA 7ÈME ANNÉE : ÉTALAGISTE

L'étalagiste se spécialise dans la valorisation visuelle de produits ou d'espaces commerciaux. Il conçoit et réalise des mises en scène visuelles pour attirer l'attention, renforcer l'identité d'une marque ou stimuler la vente. Ce professionnel allie créativité, sens commercial, connaissance des tendances, et compétences techniques (éclairage, composition, matériaux, signalétique...).

- **En 7^e professionnelle (Étalage) :** stage centré sur le secteur commercial, l'agencement des espaces de vente et la communication de marque.

LES ATTESTATIONS / LES CERTIFICATS ET DEBOUCHES

À la fin de la 7e, l'élève peut obtenir :

- le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) et le Certificat de Qualification (CQ7).

Débouchées possibles :

- étalagiste / visual merchandiser

Habillement et textiles

Secteur : « Habillement et textiles »

LE METIER

Le couturier réalise des vêtements sur mesure ou demi-mesure, d'après les attentes du client. Il lui propose un modèle existant, en adapte un ou en crée un nouveau. Il le conseille en tenant compte de la mode, des innovations textiles et de la morphologie du client.

LES ATTESTATIONS ET LES CERTIFICATS

Au terme de la 6ème, l'élève obtiendra :

- le certificat d'étude de 6ème année (CE6P) si les compétences inhérentes à chaque branche de la formation commune sont acquises,
- le certificat de qualification (CQ6) donnant accès au métier de couturier si toutes les UQ sont validées et les périodes de stage valablement prestées.

Au terme de la 7ème, l'élève obtiendra :

- le certification enseignement secondaire supérieur (CESS) qui lui permettra d'accéder aux études supérieures de type court,
- le certificat de qualification (CQ7) donnant accès au métier de couturier si toutes les compétences sont validées et les périodes de stage valablement prestées.

L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

- **A l'école**

Les ateliers comportent tout le matériel nécessaire à l'élaboration des vêtements.

- **En stage**

Les stages « non rémunérés » sont obligatoires et visent à confronter l'élève à la réalité du métier. Ils permettent de mobiliser les compétences scolaires dans des situations professionnelles. Ils sont classés selon trois niveaux d'autonomie dans l'activité de production : Initiation et découverte, Pratique accompagnée, Pratique en responsabilité. Leurs périodes sont fixées annuellement et peuvent être organisées, en tout ou en partie, durant les périodes de vacances scolaires.

OBG/CG

Les compétences transversales forment l'élève jour après jour tant dans les cours pratiques et théoriques de l'option que les cours généraux. Les épreuves de qualification servent à vérifier les acquis et cela devant un jury interne et externe.

6. FORMATION HORS PROFIL MÉTIER

Arts Appliqués

ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

FORMATION ET ACCÈS AUX ÉTUDES

L'enseignement de transition artistique (option arts appliqués) offre un parcours complet mêlant exigence académique et expression artistique. De la 3^e à la 6^e secondaire, il conduit à l'obtention du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS), qui permet l'accès à toutes les formes d'enseignement supérieur : hautes écoles, écoles supérieures des arts et universités.

Ce cursus s'adresse aux élèves désireux de développer leur sens artistique tout en consolidant une solide culture générale, en vue de poursuivre des études dans des domaines tels que le design, la communication visuelle, l'architecture, l'illustration et bien d'autres encore.

LES ATTESTATIONS ET DÉBOUCHÉS

À l'issue de la 6^e année, l'élève obtient :

- le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS).

Débouchés possibles après poursuite d'études :

- architecte d'intérieur, designer, graphiste, styliste, illustrateur, métiers du patrimoine ou de la culture, etc.

L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Les élèves évoluent dans un environnement stimulant, combinant cours généraux, ateliers artistiques et projets transversaux. L'enseignement favorise l'autonomie, la réflexion critique, la création personnelle et la culture artistique.

Chaque élève développe un carnet culturel, outil personnel de recherche, de réflexion et d'expression, témoignant de son parcours artistique. Le travail interdisciplinaire est encouragé à travers des projets collectifs, des rencontres artistiques et des sorties culturelles.

L'équipe éducative accompagne les élèves dans la construction d'un projet d'études clair et personnalisé, en tenant compte de leurs compétences, de leur sensibilité artistique et de leurs aspirations.

ENSEIGNEMENT DE QUALIFICATION

FORMATION ET ACCES AUX ETUDES

La filière de qualification artistique en arts appliqués propose une formation équilibrée, combinant enseignements généraux, ateliers créatifs, et pratique appliquée des arts visuels. Accessible dès la 3^e secondaire, elle s'adresse à des élèves souhaitant s'investir dans une démarche artistique concrète, tout en se préparant à poursuivre des études supérieures dans des domaines liés à la création.

Cette option se distingue par son approche méthodologique et technique, qui invite l'élève à expérimenter des projets artistiques complexes, à maîtriser des outils variés (dessin, volume, composition, ...) et à construire progressivement une vision personnelle du processus créatif. Cette démarche artistique est cristallisée par un projet artistique présenté en fin de 6^{ème} et défendu devant un jury. Elle met l'accent sur la rigueur dans la réalisation, le travail collaboratif, et l'ancrage dans des contextes réels.

Le parcours aboutit à l'obtention d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS), indispensable pour accéder à l'enseignement supérieur. L'objectif n'est pas une insertion professionnelle directe, mais bien une préparation solide aux exigences des études postsecondaires dans des filières telles que le design, l'illustration, la communication visuelle, ...

ATTESTATION ET DEBOUCHES

Au terme de la 6^e année, l'élève obtient :

- le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur).

Ces certifications attestent de la maîtrise de compétences artistiques et générales nécessaires pour aborder avec assurance des études supérieures et/ou d'éventuelles formations spécialisées ou préparatoires.

L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Les élèves travaillent dans des espaces dédiés à la création, encadrés par une équipe pédagogique attentive à l'épanouissement artistique et à l'accompagnement individuel. La formation valorise la transversalité entre disciplines, le développement d'un langage visuel personnel, et l'autonomie dans la gestion de projets. Des activités de recherche plastique, des productions collectives, et des exercices contextualisés enrichissent le parcours de l'élève. L'approche pédagogique vise à développer une méthodologie de travail rigoureuse, des capacités de communication et de réflexion critique, nécessaires à la poursuite d'études supérieures.

En 4^e année, un stage d'observation permet à l'élève de découvrir un environnement professionnel artistique ou culturel, en lien avec son option. En 5^e et 6^e années, les projets artistiques prennent généralement appui sur des partenariats extérieurs, offrant des situations concrètes pour développer ses compétences tous en consolidant son projet d'orientation.

7. ACCOMPAGNEMENT, SOUTIEN ET INCLUSION

UNE ECOLE ANCREE DANS L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES ELEVES

Notre établissement, qui propose des options qualifiantes, accueille un public diversifié, dont une part importante de jeunes issus de milieux sociaux complexes. Conscients des défis multiples que ces élèves peuvent rencontrer, nous avons inscrit notre action éducative dans une dynamique inclusive et partenariale, soutenue par plusieurs dispositifs structurants, dont le projet AMIF, le projet Amarrages+, le pôle territorial, la logopède scolaire, CPMS ainsi que la méditation scolaire.

LE PROJET AMIF : POUR UN ACCUEIL RENFORCE DES ELEVES PRIMO-ARRIVANTS

Grâce au projet AMIF co-financé par le fond social européen, notre école bénéficie de moyens supplémentaires pour accompagner les élèves primo-arrivants dans leur intégration scolaire, linguistique et sociale. Ce projet permet notamment :

- un renforcement de l'apprentissage du français langue étrangère (FLE),
- une meilleure coordination entre les différents acteurs éducatifs,
- un appui individualisé favorisant la réussite scolaire et l'inclusion durable dans l'enseignement qualifiant.

LE PROJET AMARRAGES+ : CREER DU LIEN ET PREVENIR LE DECROCHAGE

Notre école est également engagée dans le projet Amarrages+, également co-financé par le fond social européen. Il vise à renforcer les liens entre l'école, l'élève, en luttant contre le décrochage scolaire. Amarrages+ agit comme un filet de sécurité autour des jeunes en difficulté, grâce à :

- un accompagnement individualisé et pluridisciplinaire,
- des partenariats avec les services sociaux, éducatifs et médicaux,
- une meilleure compréhension des freins à la scolarité et des solutions adaptées.

LE ROLE DE LA LOGOPEDE : UN SOUTIEN ESSENTIEL A LA REUSSITE

Au sein de notre école, la logopède joue un rôle central dans l'accompagnement des élèves présentant des troubles du langage, de la communication ou des apprentissages. En lien avec l'équipe éducative, elle :

- évalue les besoins spécifiques des élèves,
- met en place des suivis individualisés ou en petits groupes,
- collabore à l'élaboration de plans d'accompagnement personnalisés.

Son intervention contribue directement à la réduction des inégalités, en permettant à chaque élève d'accéder plus sereinement aux apprentissages et à la qualification.

LE POLE TERRITORIAL : UNE COORDINATION EDUCATIVE DE PROXIMITE

Notre établissement collabore avec le Pôle territorial Alexis SLUYS de la Ville de Bruxelles.

Ce dispositif favorise :

- une mise en réseau des établissements scolaires et des partenaires locaux,
- une gestion concertée des ressources éducatives, sociales et pédagogiques,
- la mutualisation des compétences au service des élèves en difficulté.

Ce travail en synergie permet de renforcer la cohérence des actions sur le terrain et d'améliorer la réponse aux besoins réels des élèves.

Boulevard Emile Bockstael 122

1020 Bruxelles

Pole.Alexis-Sluys@brucity.education

LE CPMS : UN PARTENAIRE-CLE POUR LE BIEN-ETRE ET L'ORIENTATION

Le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS 3) collabore étroitement avec notre école pour accompagner les élèves dans leur développement personnel et scolaire. Il intervient notamment dans :

- le soutien psychologique et médical,
- l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle,
- l'accompagnement des élèves dans leurs démarches administratives et leurs parcours de vie.

Boulevard Bockstael 122

1020 Bruxelles

Sec.Pms3@Brucity.education

LA MEDIATION SCOLAIRE : RESTAURER LE DIALOGUE ET PREVENIR LES CONFLITS

En collaboration avec les médiateurs scolaires de BRAVVO, nous offrons aux élèves un espace d'écoute confidentiel pour :

- exprimer librement leurs difficultés,
- faciliter le dialogue en cas de conflit (entre élèves, avec les enseignants ou les familles),
- prévenir le harcèlement via entretiens individuels et interventions ciblées.

Adaptés au rythme de l'établissement, ces médiateurs instaurent un cadre de bienveillance qui aide à restaurer la communication, désamorcer les tensions et favoriser un climat serein propice à l'apprentissage.

Ces dispositifs constituent les piliers de notre projet d'établissement. Ils traduisent notre volonté d'être une école bienveillante, exigeante et résolument engagée pour la réussite de tous les élèves. Grâce à ce maillage d'actions complémentaires, nous créons les conditions d'un apprentissage durable, adapté aux réalités de chacun, dans une optique d'émancipation sociale et professionnelle.

LES AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES : GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Conformément au décret relatif à l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, notre établissement met en place les aménagements raisonnables nécessaires afin de permettre à chacun de progresser dans les meilleures conditions possibles. Ces mesures visent à compenser les difficultés rencontrées, sans diminuer les exigences liées aux apprentissages. Elles peuvent prendre des formes variées, telles que

- l'adaptation des supports pédagogiques,
- l'octroi de temps supplémentaire lors des évaluations,
- l'utilisation d'outils numériques spécifiques,
- des modalités d'enseignement différencierées.

En collaboration avec les familles, le CPMS et les partenaires spécialisés, nous veillons à ce que chaque élève bénéficie de conditions d'apprentissage équitables et puisse s'engager sereinement dans son parcours scolaire.

8. DÉPLOYSER LES TALENTS, OUVRIR LES HORIZONS

Tout au long de l'année, notre établissement met un point d'honneur à créer des temps forts qui valorisent les compétences de nos élèves, encouragent l'interdisciplinarité et ouvrent l'école sur le monde.

Notre Event est sans conteste le catalyseur et l'aboutissement de ce que nous sommes : une école soudée, passionnée, tournée vers l'avenir. Il incarne l'esprit de notre école : une école qui valorise la créativité, l'engagement, la rigueur, et surtout, la collaboration. Cet évènement est le fruit d'un travail interdisciplinaire dans lequel chaque section apporte sa richesse et son expertise. Il démontre la capacité de nos élèves à transformer une idée en création.

Le vernissage marquant l'ouverture de nos journées portes ouvertes est un moment fort de valorisation du travail et du savoir-faire de nos élèves. À travers cette exposition, nous offrons aux étudiants une occasion concrète d'apprendre à se présenter, à mettre en lumière leurs compétences, leur créativité, et à affirmer leur posture professionnelle. Ce temps privilégié est également un vecteur de rayonnement pour l'école : c'est par la qualité et la diversité des projets exposés que notre établissement se dévoile au public. Le vernissage permet enfin à chacun de nos élèves d'exprimer pleinement son identité, en mettant en avant des talents parfois méconnus ou extrascolaires, et en faisant ainsi de l'école un lieu d'épanouissement global.

Conformément à la volonté de notre Pouvoir organisateur, notre Institut organise un stage civique de 30h pour les élèves de 5P qui leur permet de prendre conscience de la réalité urbaine dans laquelle ils évoluent. Au terme de ce stage, les élèves feront état de leur expérience vis-à-vis de cette démarche citoyenne.

Enfin, nous valorisons volontiers une approche tournée vers l'extérieur que ce soit au travers d'extra-muros, de voyages scolaires, de collaborations professionnelles en favorisant des rencontres avec des partenaires tels qu'Evas, plannings familiaux, les seniors bénévoles etc.